



L'Association PSP France lance un appel à projet doté de 30 000 euros

Pour la deuxième année consécutive, l'association PSP France propose une subvention de 30,000 Euros attribuée à un laboratoire pour un projet de **recherche clinique** portant sur les Paralysies Supranucléaires Progressives. Le programme de recherche pourra s'étaler sur 2 ans. La subvention pourra être utilisée pour du fonctionnement ou pour le financement d'une bourse (TTC) pour une 4^e année de thèse ou un post-doctorant.

Le sujet principal de la communication doit porter sur la PSP.

Seront privilégiés les projets portant sur

- **l'épidémiologie** de la PSP (en France, dans les régions...), la mise en place d'un **registre** ou d'une **base de données** française...
- **les biomarqueurs**
- la **neuropathologie** (différences entre tauopathies, marqueurs épigénétiques,...)
- **les études de recherche sur les symptômes** (troubles de déglutition, ophthalmoplégie...).

* En dehors de ces thématiques prioritaires, les autres projets (recherche fondamentale et translationnelle) seront également examinés.

Date de l'appel à projet: 28 Octobre 2016

Date limite de soumission: 19 Décembre 2016 à minuit.

L'appel d'offre est à télécharger sur: www.pspfrance.org

Renseignements: Pr JC CORVOL (ICM – hôpital Salpêtrière) jean-christophe.corvol@aphp.fr

Les dossiers sont à soumettre à l'adresse suivante: researchpspfrance@gmail.com